

appelle Britanniques ou gens des îles britanniques. Si l'honorable député voulait s'en tenir à cette appellation, il ne prétendrait pas, comme il s'apprête à le faire, que les gens d'origine britannique arrivent à peu près au cinquième rang.

M. Churchill: Non, aucunement, je n'avais pas du tout cette intention. Je parle de ces groupes à l'exclusion de ceux dont j'ai déjà fait mention. Je parle de 39 groupes différents, autres que les Anglais, Irlandais, Écossais, Gallois et Français qui sont entrés au pays. J'en citais quatre dans leur ordre d'importance et ne tentais pas du tout de donner à entendre que le nombre de gens des îles britanniques ne dépassait celui d'aucun autre groupe.

L'hon. M. Harris: Si j'ai mal compris ce que disait l'honorable député, je le regrette.

M. Churchill: Le ministre devrait essayer d'user à mon endroit de ces bons procédés dont a parlé l'honorable représentant de Saskatoon. Je n'ai pas encore eu le bonheur d'être traité de la sorte.

De mes observations, je conclus que par suite d'une ligne de conduite,—semble-t-il, ou la chose est-elle purement fortuite,—certains groupes sont plus nombreux que d'autres. Est-il important que nous accordions notre attention à cette question? Je ne suis pas sûr que le ministre ait étudié et réglé le problème en ce qui concerne les rapports entre les divers groupes ethniques de ces pays. Il conviendrait peut-être fort bien que nous examinions quelque peu ce problème. Si les prédictions de M. Gurton sont justes, les citoyens canadiens d'origine britannique qui représentaient 57 p. 100 de la population en 1901 ne représenteraient plus, dans cinquante ans, soit à la fin de notre siècle, que 32 p. 100, ce qui serait évidemment un changement considérable dans la composition ethnique de la population canadienne.

Qu'il y ait lieu ou non de souhaiter pareil changement, je n'en suis pas là pour le moment. Par suite d'expériences pratiques, je sais que l'assimilation des immigrants et leur intégration à la vie canadienne ne sont pas l'une des choses les plus faciles du monde. J'ai consacré assez d'années à l'éducation pour reconnaître les difficultés auxquelles se heurte le peuple canadien, même quand il s'agit d'assimiler les meilleurs des immigrants. Comme je l'ai déjà dit ici en d'autres occasions, il faut tenir compte de cet élément lorsqu'il est question d'immigration. On amène ici des immigrants et on les envoie un peu partout à travers le pays. Les municipalités doivent ensuite assumer la tâche de leur faire adopter le mode d'existence propre au Canada et de faire d'eux de bons citoyens.

La plus grande partie de ce travail est confiée à ceux qui s'occupent d'éducation et le fardeau par conséquent tombe sur les contribuables qui assurent le fonctionnement du régime scolaire.

Je ne suis pas trop sûr que le Gouvernement, en élaborant sa politique d'immigration,—s'il en a une,—ait tenu compte du fait. C'est une question d'importance primordiale selon moi. Nous ne nous préoccupons pas seulement du nombre d'immigrants qui viennent au pays, il n'est pas question de savoir si nous serons 15 millions ou 30 millions, mais nous nous inquiétons plutôt du genre de personnes que nous avons ici et du genre de citoyens qu'ils peuvent devenir.

Pour compléter ma revue statistique, disons que ces données inscrites dans le rapport du ministère indiquent que la politique suivie a fait l'objet d'un changement important en 1949. Jusqu'à ce moment, les citoyens britanniques venant au pays représentaient plus de la moitié du chiffre total des immigrants chaque année. En 1949, la situation a changé. Qu'il me soit permis de consigner au hansard les données que fournit le tableau I à la page 28.

Les immigrants des îles Britanniques, y compris ceux des régions de Grande-Bretagne dont j'ai déjà parlé, ont été au nombre de 42,830 en 1949. Ceux des autres pays d'outre-mer,—les États-Unis ne sont pas compris,—ont été au nombre de 75,467. En 1950, 20,062 sont venus des îles Britanniques, et 58,700 des autres pays. En 1951, le nombre des immigrants des îles Britanniques était de 17,161, et celui des immigrants des autres pays, de 60,187. En 1952, 39,261 immigrants sont venus des îles Britanniques, et 164,189 d'autres pays. Si on établit la proportion qui s'applique à ces quatre années, environ le quart des immigrants venant d'outre-mer étaient des Anglais. Cela me semble indiquer une modification importante dans notre ligne de conduite en matière d'immigration.

Je ne sais pas si cette modification est conforme à une politique établie ou si elle est l'œuvre du hasard. Je soumetts ces chiffres et ces faits au comité afin d'aider à l'étude du problème. Je crois cependant que, si nous continuons à accueillir des immigrants au pays sans suivre un programme intelligent, en ce qui a trait aux origines raciales, comme nous espérons en voir adopter un au Canada à l'avenir, nous faisons peut-être une très grave erreur.

Je ne dis pas cependant que nous devrions interdire l'entrée au pays à certaines races de l'humanité. Mais il me semble que par des moyens indirects nous facilitons peut-être à certains groupes l'entrée au pays, aux dépens des autres groupes.